



Avis d'audience par écrit

Le 23 février 2026

Réf. : 2026-H-109

La CCSN tiendra une audience par écrit pour réviser un ordre donné à Best Theratronics Ltd.

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique fondée sur des mémoires ce mois-ci (février 2026) afin de réviser un [ordre](#) donné à [Best Theratronics Ltd.](#) (BTL). BTL exploite une installation de traitement de substances nucléaires de catégorie IB à Ottawa (Ontario) et sur le territoire traditionnel non cédé des Algonquins Anishnaabeg.

En vertu du permis délivré par la CCSN, BTL est autorisée à fabriquer des cyclotrons et de l'équipement médical, y compris des appareils de radiothérapie externe au cobalt 60 et des appareils autonomes d'irradiation du sang au césium 137. BTL [demeure assujettie à un ordre](#) qui lui a été donné en novembre 2024, et qui a été modifié par la Commission le 22 octobre 2025. En plus d'interdire à BTL de réaliser certaines activités, l'ordre exige que l'entreprise réduise son inventaire de matières réglementées par la CCSN sur le site et établisse une garantie financière dans un délai précis.

Au moment de réviser l'ordre, la Commission déterminera si elle le modifiera.

En vertu de l'article 3 des [Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire](#), la Commission a décidé de modifier les Règles afin que le déroulement de l'audience soit le plus informel et le plus rapide possible, compte tenu des circonstances et de l'équité. La Commission examinera les mémoires de BTL et du personnel de la CCSN. Par la suite, une formation de la Commission délibérera et rendra une décision concernant cette demande. La Commission devrait rendre sa décision en février 2026. Un compte rendu de décision sera publié sur le [site Web de la CCSN](#) et disponible sur demande auprès du Greffe de la Commission.

Les mémoires de BTL et du personnel de la CCSN seront disponibles sur le [site Web de la CCSN](#) ou sur demande auprès du Greffe de la Commission.

Pour en savoir plus sur le processus d'audience publique de la Commission, sur le titulaire de permis ou sur l'installation visée, ou pour demander des documents :

Agente du tribunal, Greffe de la Commission
Commission canadienne de sûreté nucléaire
280 rue Slater
CP 1046 succ B
Ottawa ON K1P 5S9

Tél. : 613-462-7489

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnscccsn.gc.ca

Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)